

# LA VIE À SAINT-DENIS

N°15 – Avril 2026

Éditorial de Patrick MENON

Maire de Saint-Denis-sur-Loire



Chères Dionysiennes, chers Dionysiens,

Tout d'abord, je ne pouvais pas commencer mes propos sans rendre hommage à Junko SHIBANUMA qui a tant fait pour perpétuer la mémoire de Bernard LORJOU et nous a tous (pour ceux qui la connaissaient et qui l'ont côtoyée), tant marqués, captivés, fait rire. Il me plait à dire qu'elle était phénoménale. Oui un phénomène, une personne remarquable, que nous apprécions tous.

Nous n'avions pas l'habitude de faire une communication à cette période de l'année. Nous attendions le vote du budget pour vous en informer. Toutefois, compte tenu des élections municipales récentes, j'ai souhaité revenir vers vous, afin de vous présenter la nouvelle équipe municipale.

Ainsi, vous pourrez la rencontrer lors de la cérémonie du 8 mai prochain et échanger si vous le voulez avec les conseillers municipaux présents.

Dans un autre registre qui nous tient à cœur, je voulais vous dire également que la balade artistique que nous avons initiée au mandat précédent, s'étoffe et que vous pouvez voir de nouveaux panneaux (photos) au gré de vos promenades. Nous essaierons d'en installer d'autres au cours de ce mandat, grâce notamment à l'exposition photos du Comité des Fêtes qui rencontre un grand succès pour les amateurs et visiteurs. Aussi, l'association APOLLOS a installé des peintures à l'entrée du bourg, pour ancrer le festival Dionys'art 41 et sur le mur du cimetière en hommage à Bernard LORJOU, à l'occasion du 40ème anniversaire de son décès. Ces dernières (au cimetière) ont été réalisées avec brio, par Inès MEHAULT, notre artiste dionysienne et Rachel GABOUR, artiste blésoise, en collaboration avec l'association Bernard LORJOU.

## CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2026

Monsieur le Maire, Patrick MENON

l'ensemble du Conseil municipal et les anciens combattants de la commune

vous invitent à la cérémonie du 8 mai.

Rendez-vous à 11 heures Place Eugène LEROUX.

À l'issue de la célébration, vous pourrez rencontrer et échanger

avec la nouvelle équipe municipale autour du verre de l'amitié



Photo prise le 15 mars 2026. Crédit P. MENON



### Coordonnées de la mairie :

19, rue de la Loire  
41000 Saint-Denis-sur-Loire  
02 54 78 68 66

[contact@saintdenissurloire.fr](mailto:contact@saintdenissurloire.fr)  
[www.saintdenissurloire.fr](http://www.saintdenissurloire.fr)

### Heures d'ouverture au public :

- Lundi de 16h00 à 18h00  
- Jeudi de 09h00 à 12h00  
- Vendredi de 16h00 à 18h00

### Heures d'ouverture du standard téléphonique :

- Du lundi au vendredi  
de 09h00 à 12h00  
et de 14h00 à 17h00

Directeur de publication :  
Patrick Menon  
Édition et impression :  
Mairie de Saint-Denis-sur-Loire.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



# LE FRELON ASIATIQUE

Saint-Denis  
sur  
Loire

## Informations concernant le frelon asiatique

### - Reconnaître le frelon asiatique :

voir photos (frelon et nids primaire et secondaire)

### - Habitat :

buissons, trou de mur, abri de jardin, arbre, bordure de toiture

### - Ne pas faire :

ne pas s'approcher du nid à moins de 6 mètres

ne pas essayer de le détruire soi-même

### - Dangerosité :

le frelon attaque si vous êtes à moins de 6 mètres de son nid

piques douloureuses (personnes et animaux domestiques)

si allergie contacter le 15

redoutable prédateur d'une grande variété d'insectes. Il est devenu une

menace sérieuse

pour l'abeille domestique (il peut détruire en un an l'équivalent

de 11kg d'insectes soit environ 110 000 abeilles par frelon asiatique)

### - Que faire ?

ne pas intervenir seul

signaler sa présence à la mairie ou aux référents qui prendront contact avec

l'Agglopolys qui se chargera de faire détruire le nid

joindre une photo si possible et bien localiser le nid

### - Contacts :

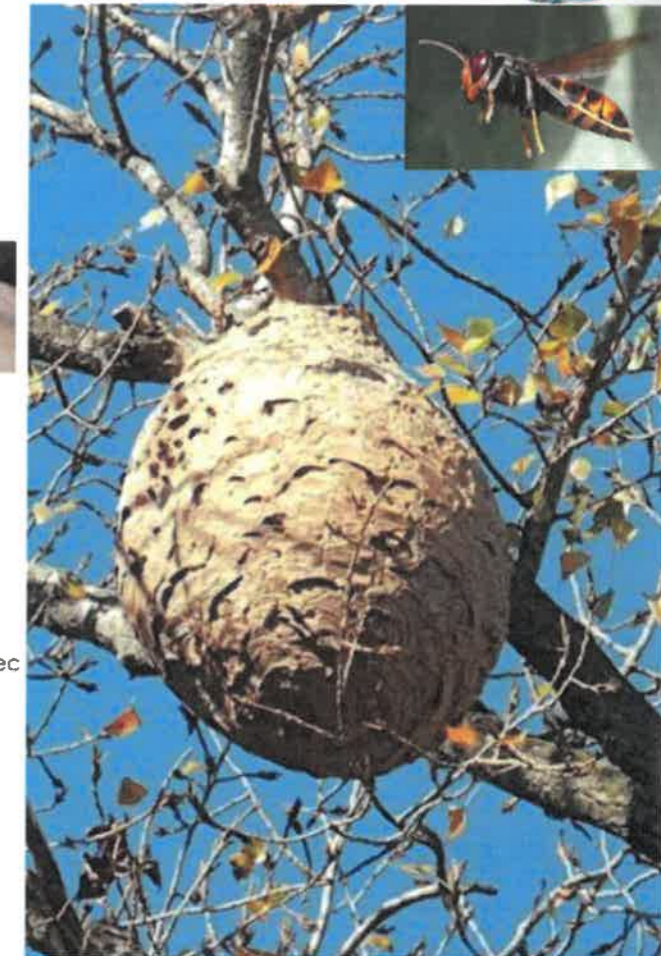
La Mairie de Saint-Denis-sur-Loire tel. 02 54 78 68 66

Nos apiculteurs locaux:

Christian Billard tel. / SMS 06 42 00 77 82

Martial Lellu tel. / SMS 06 50 43 03 83 Référent secteur pour Agglopolys

Agglopolys Service Biodiversité 02 54 90 35 35 /déclaration en ligne



## LES DATES À RETENIR

### AVRIL

18/04 : Concours de belote par le Club du Bel Age

### MAI

08/05 : Commémoration par la Municipalité

17/05 : Randonnée pédestre par le Comité des Fêtes

### JUIN

06/06 : Tournoi de Mōlkky par le Comité des Fêtes

06/06 : Festillésime 41 « Spectacle d'Art vocal au bord de l'eau » par Voginant

20 et 21/06 : Dionys'art 41 par Apollos

24/06 : Pique-nique de fin d'activité par Apollos

25/06 : Repas froid par le Club du Bel Age

26/06 : Fête de l'école à Saint Denis sur Loire par l'APE



# CONSEIL MUNICIPAL 2026



**Patrick MENON**  
Villeneuve  
**Maire**  
Président de toutes les commissions



**Philippe VIGIÉ DU CAYLA**  
Macé  
1<sup>er</sup> Adjoint  
Resp. Commissions 1-2  
Membre 3-6-7-9-10



**Christine DOLLÉANS**  
Le Bourg  
2<sup>ème</sup> Adjointe  
Resp. Commissions 3-4  
Membre 2-5-8-9



**Éric THOMAS**  
Villeneuve  
3<sup>ème</sup> Adjoint  
Resp. Commissions 5-6  
Membre 3-4-10



**Laure DUVIGNEAU**  
Les Mées  
4<sup>ème</sup> Adjointe  
Resp. Commissions 7-8  
Membre 3-6



**Pierrette GERMAIN**  
Les Mées  
Conseillère  
Membre 4-5-8-9



**Jacqueline SINDIHEBURA**  
Le Bourg  
Conseillère  
Membre 2-7-8



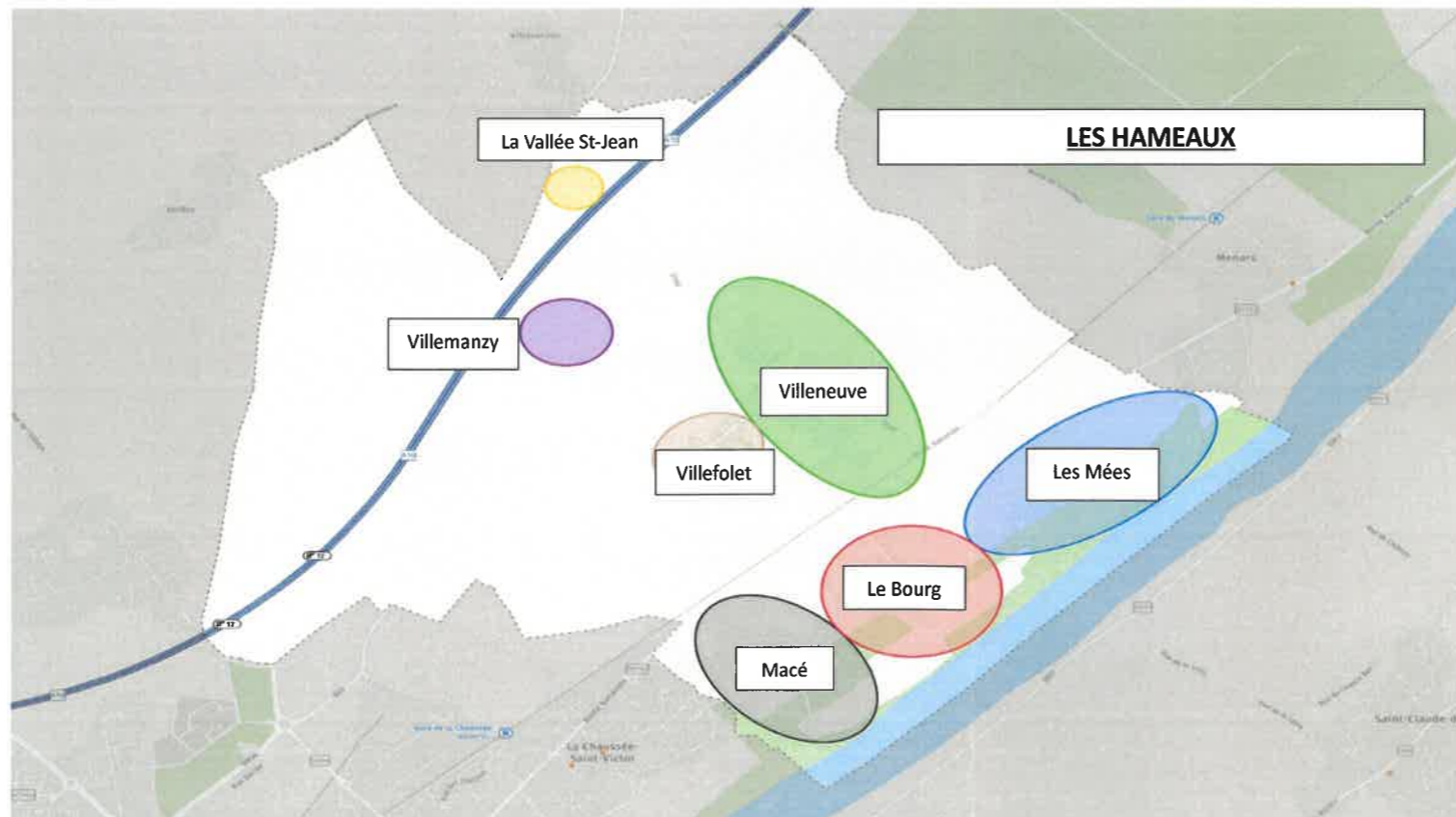
**Daniel CORDEIRO**  
Le Bourg  
Conseiller  
Membre 2-3-6



**Bonaventure SOHOU**  
Le Bourg  
Conseiller Délégué  
Responsable Com 9  
Membre 1-2-6-7



**Wilfried PINSON**  
Villefolet  
Conseiller Délégué  
Responsable Com 6-10  
Membre 1-2-5



**Evelyne SAUTEREAU**  
Macé  
Conseillère  
Membre 3-5-8-10



**Elisabeth BEAUDOT**  
Le Bourg  
Conseillère  
Membre 1-10



**Benjamin LEDARD**  
Macé  
Conseiller  
Membre 2-6-9



**Céline RICHARD**  
Le Bourg  
Conseillère  
Membre 5-8-9



**François RABIER**  
Villeneuve  
Conseiller  
Membre 3-4-7-9

## Les Commissions

- |                                  |  |
|----------------------------------|--|
| 1- Finances                      | 6- Travaux, Bâtiments Communaux, Voirie, Réseaux         |
| 2- Urbanisme                     | 7- Affaires Scolaires                                    |
| 3- Patrimoine, Culture, Tourisme | 8- Aide à la personne et Affaires Sociales               |
| 4- Vie associative               | 9- Environnement et Développement Durable                |
| 5- Communication                 | 10- Vie et Identité de la Commune, Loisirs et Festivités |